

LE JOURNAL  
DE LA FÉDÉRATION DU BÂTIMENT  
ET DES TRAVAUX PUBLICS DE LA LOIRE

#39

OCTOBRE  
NOVEMBRE  
DÉCEMBRE  
2 0 2 0

# LES ÉCHOS

DE LA FÉDÉRATION DU BTP



**DOSSIER**  
**ACTU COVID**



**Didier BROSSE**  
Président de BTP Loire

Je vous adresse tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Nous avons connu une année 2020 éprouvante, marquée par le covid-19, la crise sanitaire et l'arrêt de nos chantiers.

Contraints de nous adapter et d'innover, nous avons su rester combatifs et déterminés pour mener la reprise de nos activités, en maintenant un dialogue permanent avec nos partenaires, élus, institutionnels, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage.

Notre Fédération nous a apporté un soutien quotidien sans faille pour faire preuve de résilience.

Nous allons continuer de défendre les intérêts de notre profession et de notre territoire ligérien.

Aujourd'hui, l'année 2021 se présente et les défis sont nombreux :

- Ancrer une reprise durable,
- S'assurer du déploiement des plans de relances et du déblocage de la commande publique pour soutenir toutes nos activités : rénovations, construction neuve et travaux publics
- Défendre une réglementation environnementale (RE2020) équilibrée, responsable, non clivante, et faisant place à chacune de nos filières (minérale, bois, métal)
- Promouvoir nos métiers pour continuer d'attirer les jeunes vers le BTP en les formant et en les intégrant grâce à l'apprentissage.

**Défendre  
les intérêts  
de notre  
profession !**

Je suis optimiste, nous saurons les relever !

Je vous souhaite toute la santé, la force et l'énergie pour continuer d'allumer notre flamme d'entreprendre et notre passion de bâtir.

## DATES IMPORTANTES

**Du 02 au  
05/03/21**

Formation  
Autocad  
Initiation

**03/03/21  
à 17h00**

Réunion Pôle  
Gros Œuvre

**04/03/21  
à 17h30**

Réunion Lots  
Finitions  
(Plâtriers  
Peintres &  
soliers)

**09/03/21  
à 18h00**

Réunion Lots  
Techniques  
(Plombiers  
Chauffagistes  
& Electriciens)

**11/03/21  
à 17h00**

Réunion Clos  
Couverts  
(Métiers du toit,  
menuisiers et  
métalliers)

## ÉVÈNEMENT

### ■ BAROMÈTRE DE L'ACTIVITÉ

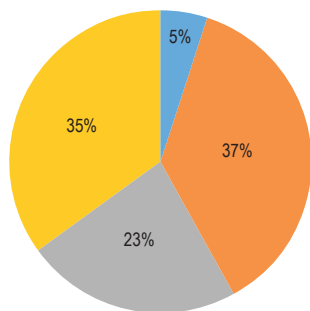
Pour sentir au plus près du terrain le pouls de l'activité dans notre département, nous avons lancé en novembre 2020 le Baromètre Ligérien d'activité. **Découvrez la première tendance à mi-novembre 2020.** Une cinquantaine d'entreprises nous ont répondu. Plus vous êtes nombreux, plus les tendances reflètent la réalité. Nous vous avons interrogé sur la visibilité du carnet de commandes.

Les résultats de ce baromètre sont déclinés pour l'ensemble du BTP puis par lots (clos couverts, finition, gros-cœur, lots techniques et TP).

Nous vous interrogerons à fréquence régulière. **Le prochain baromètre partira le 1<sup>er</sup> mars 2021, deux minutes suffisent pour répondre !** Cet outil nous est précieux dans nos échanges avec les services de l'État et les donneurs d'ordres. Nous avons besoin de vous.

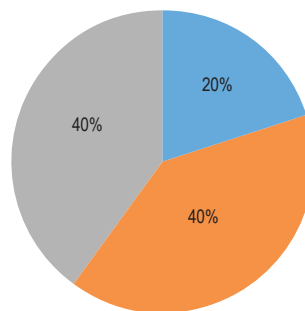
Contact Fédération BTP Loire  
Tristan VACHERON : 04 77 42 36 86

Visibilité du carnet de commande BTP



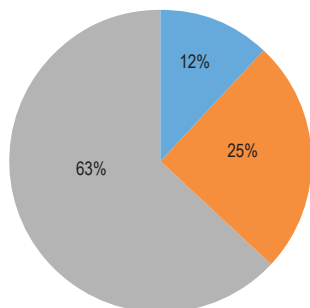
■ moins d'1 mois ■ 1 à 3 mois ■ 3 à 6 mois ■ plus de 6 mois

Visibilité de votre carnet de commande - Clos Couverts



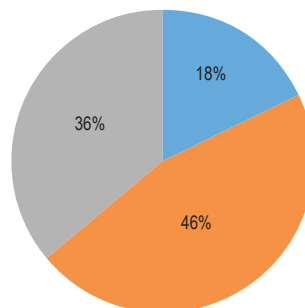
■ 1 à 3 mois ■ 3 à 6 mois ■ plus de 6 mois

Visibilité de votre carnet de commande - Lot Finitions



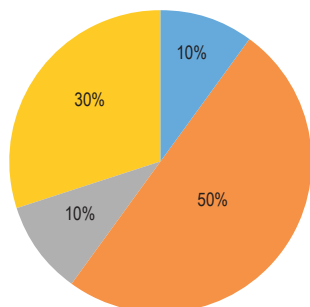
■ 1 à 3 mois ■ 3 à 6 mois ■ plus de 6 mois

Visibilité de votre carnet de commande - Gros Œuvre



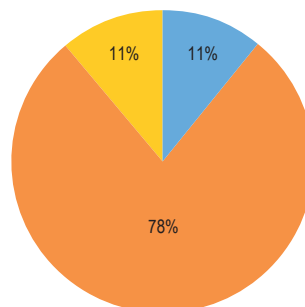
■ 1 à 3 mois ■ 3 à 6 mois ■ plus de 6 mois

Visibilité de votre carnet de commande - Lot Techniques



■ moins d'1 mois ■ 1 à 3 mois ■ 3 à 6 mois ■ plus de 6 mois

Visibilité de votre carnet de commande - TP



■ moins d'1 mois ■ 1 à 3 mois ■ 3 à 6 mois ■ plus de 6 mois



## ACTU COVID

### REPORT DE CHARGE

#### ■ PRÉSENTATION DES MESURES SOCIALES PRÉVUES PAR LA LOI DE FINANCES POUR 2021

La loi de finances pour 2021 a été publiée au Journal officiel du 30 décembre 2020. Retrouvez ci-dessous les principales mesures sociales prévues par ce texte.

- Des mesures visant à développer l'actionnariat salarié en encourageant les employeurs à participer à l'acquisition de titres de l'entreprise en jouant sur le taux de forfait social, et en étendant l'exonération de la contribution patronale de 20% sur les attributions d'actions gratuites aux salariés pour les entreprises de taille intermédiaire ;
- La réduction du délai de prescription de l'indemnisation de l'activité partielle de 12 à 6 mois ;
- Une meilleure prise en charge des frais de transport personnel des salariés : le plafond d'exonération du « forfait mobilités » durables est relevé à 500 € ;
- L'exonération du versement mobilité pour les associations intermédiaires ;
- La prorogation de 2 ans des dispositifs d'exonérations régionales ;
- L'extension du dispositif de gel des effets de seuil concernant la contribution formation pour les entreprises ayant dépassé le seuil de 11 salariés en 2018 et 2019 ;
- L'obligation, pour bénéficier du plan de relance, de publier sur le site internet du ministère du travail, l'index de l'égalité et, le cas échéant, les mesures correctives, et de consulter le CSE sur le montant des aides perçues au titre du plan de relance.

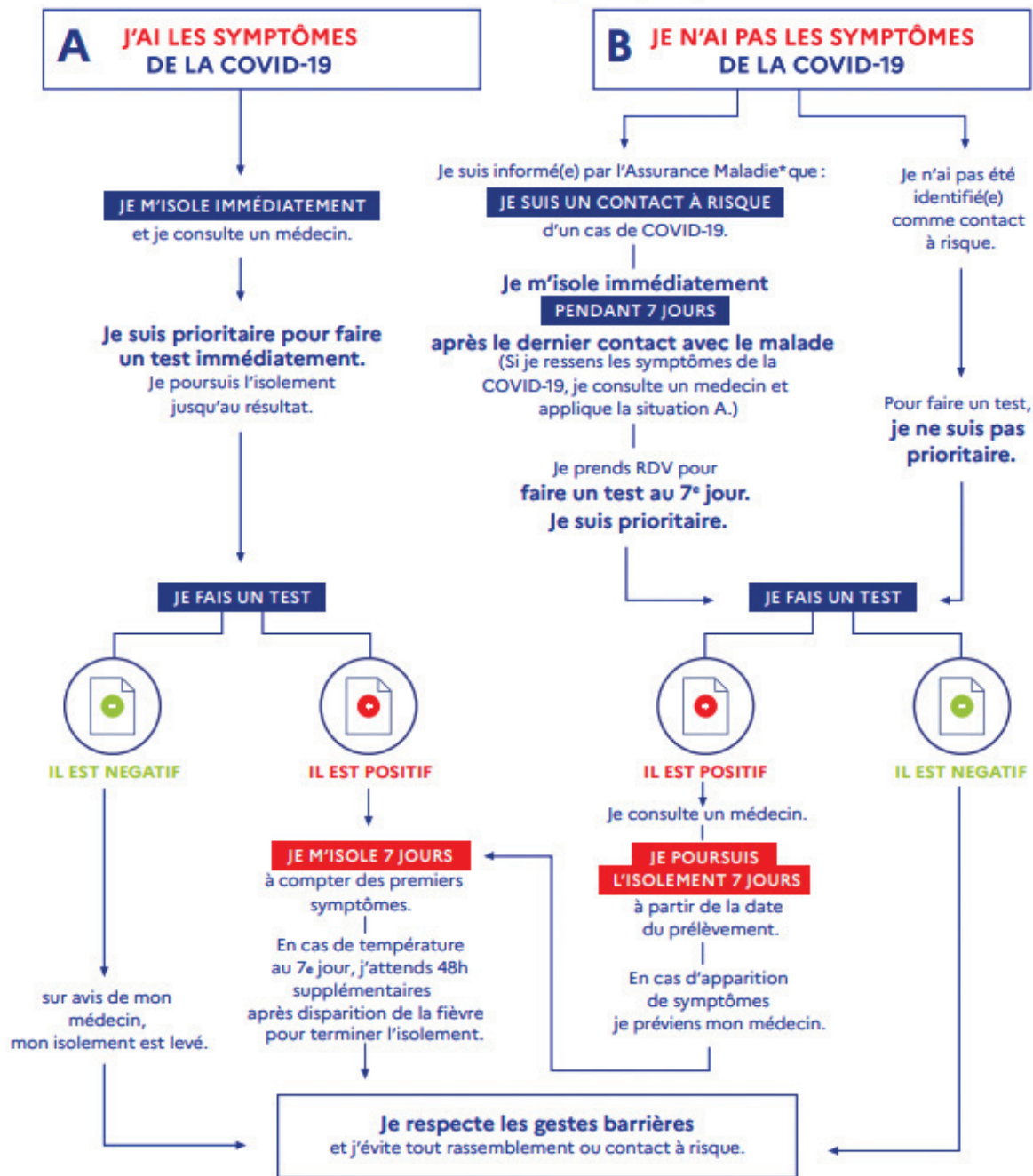
Contactez votre Fédération pour connaître les détails de ces mesures !

Contact Fédération BTP Loire  
Matthieu PORTAFAIX : 04 77 42 36 86



# ISOLEMENT, TEST : QUE FAIRE ?

Je suis contagieux(se) lorsque j'ai des symptômes, mais je peux aussi l'être sans symptômes.  
**L'isolement est le meilleur moyen de protéger les autres.**



\*Si je suis informé(e) par un proche qui a la Covid et j'ai eu un contact risque avec lui (contact rapproché sans masque par exemple), je limite mes contacts en attendant l'appel de l'Assurance Maladie.

## INFO SERVICES

### ■ FISCAL

TVA normale, intermédiaire, réduite, disparition du CITE, nouveau dispositif de MaPrimeRénov', autant de problématiques sur lesquelles Matthieu Portafaix en charge des questions fiscales au sein de notre Fédération pourra vous accompagner, afin d'être au point sur les évolutions législatives récentes (conditions d'application, critères techniques, éligibilité, etc.) et l'adoption de la loi de finances pour 2021.

Comme de coutume, l'année 2021 sera marquée par les nouveautés en matière fiscale notamment dans le domaine de la rénovation énergétique.

Sauf exceptions, le CITE ayant pris fin le 31 décembre 2020, le nouveau dispositif de MaPrimeRénov' ouvert à tous a été étendue aux propriétaires bailleurs, avec des barèmes et des conditions d'applications récemment précisées.

Les PME peuvent également bénéficier d'un crédit d'impôt pour la rénovation énergétique de leurs locaux !

N'hésitez pas à prendre contact avec la Fédération afin d'obtenir des réponses à vos interrogations, ou de la documentation, afin d'être en mesure de répondre au mieux à vos clients concernant les incitations fiscales existantes.



**Matthieu PORTAFAIX**  
Tél : 04 77 42 36 86  
Mobile : 06 33 60 75 26  
[portafaixm@d42.ffbatiment.fr](mailto:portafaixm@d42.ffbatiment.fr)

## CLUB PARTENAIRE



C'PRO est spécialisé dans le traitement de l'information, qu'elle soit documentaire ou numérique.

Nous accompagnons les professionnels du BTP dans l'équipement en matériel d'impression du petit format au grand format, la gestion documentaire et la dématérialisation de leurs documents.

Nos solutions dans le domaine des systèmes d'information garantissent à nos clients le meilleur niveau de performance. L'étendue de notre offre et la profondeur de notre expertise nous permettent d'accompagner nos clients dans leurs projets numériques tous types d'organisations.

### Réactivité administrative :

Amélioration de votre réactivité dans la production et la transmission d'informations indispensables à la réalisation et au suivi de vos chantiers avec des outils simples d'usage.

### Mobilité :

La présence de vos collaborateurs sur les chantiers impacte leur façon d'échanger avec votre personnel administratif et vos fournisseurs, sous-traitants... optez pour des outils adaptés pour ne pas subir les contraintes de la mobilité.

### C'PRO SAINT ETIENNE

1 rue des rochettes - 42100 Saint Etienne

04 28 38 00 21

[www.cpro.fr](http://www.cpro.fr)



## 3 QUESTIONS À...

### ■ GILLES BEAL (ENT. BEAL MENUISERIE)

#### **Bonjour Gilles, peut-on dire que vous avez le bois dans les veines ou dans la peau ?**

Rire... Ce doit être héréditaire...alors.

Plus sérieusement, pas de vocation dès l'enfance mais la chance et la fierté de pouvoir continuer l'histoire que mes parents ont commencé d'écrire en 1954, en exerçant un métier qui me passionne tous les jours un peu plus.

Je suis comme vous l'aurez compris menuisier, accompagné de 23 salariés, nous réalisons un chiffre d'affaires d'un peu plus de 3 millions € par an et intervenons sur un périmètre d'environ 100 kms autour du siège de l'entreprise qui se trouve à St Priest en Jarez. Nous avons conservé et développé l'atelier de fabrication qui est le gage de notre savoir-faire en plus de l'activité de pose. Notre activité se décompose en 4 parties que sont la menuiserie extérieure, la menuiserie intérieure, l'agencement et le mobilier.

Comme tout passionné je participe activement à la promotion de la filière bois avec Fibois42, à travers la promotion de l'Eco-construction et l'innovation. Je me définis avant tout comme un homme de métier, pragmatique et guidé par le bon sens.

#### **Vous venez de prendre un autre engagement important au sein de la Fédération du BTP, pouvez-vous nous en parler ?**

Volontiers, Didier Brosse, le nouveau président de BTP Loire, m'a demandé de rentrer au bureau et de prendre en charge la commission Formation. Comme je suis déjà investi sur la formation initiale avec le mandat que j'exerce au CFA BTP Loire, j'ai naturellement accepté, en partant du postulat que cela permettrait d'avoir une vue d'ensemble des problématiques de l'emploi et de la formation qui sont par nature très imbriqués et de pouvoir donner une cohérence à la politique de la fédération dans ce domaine.

Concrètement après une phase de travaux lourds et contraignants au sein du BTP CFA Loire celui-ci est maintenant en capacité d'offrir des formations de qualité indispensables à nos entreprises.

Je souhaite que celui-ci puisse tout en conservant ses formations initiales intégrer la réforme de la formation professionnelle, en s'ouvrant sur des formations courtes et professionnalisantes qui répondraient aux besoins ponctuels des entreprises, tout en continuant à développer ses effectifs comme ce fut le cas cette année où le seuil des 1000 apprentis a été franchi. Enfin je souhaite encourager les initiatives qui émanent de nos chambres

professionnelles ou de nouveaux projets de formation sur le modèle des Coffreurs Bancheurs et Couvreurs Zingueurs sont en gestation.

#### **Gilles, on connaît un peu mieux le professionnel et ses engagements, pourriez-vous nous parler de l'homme ?**

Je me considère comme un homme de projets, je cultive l'état d'esprit qui intègre que chaque nouveau chantier est un nouveau départ, une nouvelle remise en question et incite de fait à une grande modestie.

J'ai 58 ans, marié, papa de 3 grands enfants actuellement dans les études supérieures.

Je suis passionné par mon métier, très satisfait des compétences techniques et des valeurs humaines que nous avons su développer en interne avec les collaborateurs qui m'entourent au quotidien.

La satisfaction du travail accompli, de la formation des hommes, de la transmission des compétences, ainsi que d'une certaine forme d'humanisme qui consiste à bâtir par le travail et le sens de l'effort un monde meilleur ; mais comme vous vous en doutez, il reste comme l'on dit dans notre métier du « Boulot »...





## BULLETIN D'ADHÉSION À BTP LOIRE

Cotisation mensuelle collectée par la Caisse de Congés Payés du Bâtiment.  
 Montant : 1% de la masse salariale et 0.1% du chiffre d'affaires hors taxe (minimum mensuel de 39 €)

Je, soussigné : .....

Né(e) le : | | | | | | | | À : .....

Agissant pour le compte de (raison sociale) : .....  Nom propre  SA  SARL  SNC  EURL  SAS

En qualité de (artisan, gérant...) : ..... Date de création : | | | | | | | |

Numéro SIRET : ..... Code APE : .....

Adresse du siège : .....

Code postal : | | | | | Ville : .....

Téléphone : | | | | | | | | | | | | | | | | | | Fax : | | | | | | | | | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | | | | | | | | | |

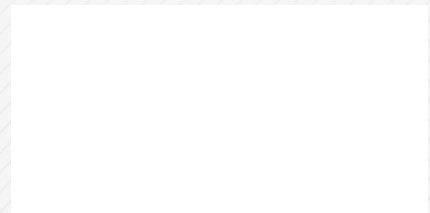
Email : .....

Nature de l'activité principale : .....

Secondaire : .....

Nombre actuel de salariés : .....

Cachet et Signature



Emplacement réservé à BTP Loire

Validation du Président de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de la Loire

Fait à : .....

Le : | | | | | | | |

À retourner dans une enveloppe affranchie à :  
 Fédération du BTP de la Loire - 17, rue de l'Apprentissage - BP 80045 - 42002 SAINT-ÉTIENNE cedex 1